



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

vin

Question écrite n° 40862

Texte de la question

M. Guillaume Larrivé appelle l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt sur l'avenir de la filière viticole. En effet, un rapport de l'ANPAA, Association nationale de prévention en alcoologie et addictologie publié en juin dernier préconise de changer le message sanitaire « l'abus d'alcool est dangereux pour la santé » pour le remplacer par « l'alcool est dangereux pour la santé ». En outre il serait désormais interdit de marquer « À consommer avec modération ». Ces propositions mettraient en danger la filière viticole, fleuron de nos exportations. Cette radicalisation du message sanitaire, si elle devait être adoptée, aurait également pour conséquence de stigmatiser des millions de consommateurs de vin raisonnables et responsables en France sans résoudre le problème des populations à risque (en particulier les jeunes) insensibles à ce type de message. Par conséquent il lui demande quelle est la position du Gouvernement à ce propos.

Texte de la réponse

Les risques sanitaires associés à la consommation d'alcool constituent un sujet de préoccupation majeure pour le ministre des affaires sociales, de la santé et des droits des femmes. La diminution globale des consommations quotidiennes chez les 18-75 ans depuis plusieurs décennies contraste avec une hausse significative des usages à risque de l'alcool et des ivresses depuis 2005, particulièrement chez les 18-34 ans. Face à ce constat, le nouveau plan gouvernemental de lutte contre les drogues et les conduites addictives 2013-2017 priorise la prévention, la prise en charge et la réduction des risques. Dans ce contexte, il n'est pas prévu de modifier le cadre législatif actuellement en vigueur en matière de publicité en faveur des boissons alcooliques, lequel permet aux acteurs économiques du secteur de communiquer, tout en protégeant la population, en particulier la jeunesse.

Données clés

Auteur : [M. Guillaume Larrivé](#)

Circonscription : Yonne (1^{re} circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 40862

Rubrique : Agroalimentaire

Ministère interrogé : Agriculture, agroalimentaire et forêt

Ministère attributaire : Affaires sociales, santé et droits des femmes

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [29 octobre 2013](#), page 11153

Réponse publiée au JO le : [21 avril 2015](#), page 3003